Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 2439

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d"information"))

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention

Nouvel intitulé : Maintenance des matériels option B: Matériels de construction et de manutention

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références :	Recteur de l'académie, MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
Commission professionnelle consultative Métallurgie instituée auprès du ministre chargé de l'éducation	
nationale	

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

252 Moteurs et mécanique auto

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'activité du titulaire du CAP Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention s'articule autour des 3 champs fondamentaux de la maintenance : ·Préparation de l'intervention,

- .Réalisation de l'intervention,
- ·Restitution du matériel.

Le titulaire du diplôme est capable de réaliser :

- -Des opérations de montage et de préparation de matériels (neufs ou occasion),
- -Des opérations de maintenance préventive systématique des matériels,
- -Le remplacement d'ensembles et de sous-ensembles en autonomie,
- -Le remplacement d'organes sur des circuits électriques, hydrauliques et pneumatiques,
- -La réalisation de contrôles simples,
- -Le remplacement d'éléments courants et des réglages de base,
- -Les essais pour valider les différentes fonctionnalités du matériel.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- ·-entreprises de service et de maintenance des matériels services matériel d'entreprises de bâtiment et de travaux publics
- entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels.
- -concessionnaires et entreprises de distribution des matériels
- entreprises de location des matériels
- -artisans ruraux

mécanicien en matériels de travaux publics et de manutention

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>I1603</u>: Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Analyse fonctionnelle et technologique,

Réalisation d'interventions sur un matériel ou un équipement,

Français, Histoire - Géographie- Enseignement moral et civique,

Mathématiques, sciences,

Education physique et sportive.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	Х	idem
Après un parcours de formation continue	Х	idem
En contrat de professionnalisation	Х	idem
Par candidature individuelle	Х	idem
Par expérience dispositif VAE	Х	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	Х	
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 2002-463 du 4 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 juin 2004, dernière session 2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Base reflet Cereq

http://www.cereq.fr

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

http://www.onisep.fr

http://www.cndp.fr

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

CAP Mécanicien d'engins de chantiers de travaux publics

Certification suivante : Maintenance des matériels option B: Matériels de construction et de manutention